

CENTRE DRAMATIQUE DE LA RÉUNION : L'OCCASION MANQUÉE

L'ouverture précipitée du Centre Dramatique de la Réunion en décembre 98 au théâtre Fourcade, finalement appelé Centre Dramatique de l'Océan Indien et dirigé par un métropolitain a un parfum de scandale. Le projet est mal ficelé, mal budgeté, mal accepté. Au même moment la troupe Vollard, compagnie historique de la Réunion et préfiguration du fameux centre pendant des années suspend ses activités (1). L'affaire rappelle celle, douze ans plus tôt du «Grand Marché» et l'expulsion du théâtre Vollard du même endroit. Il était déjà question d'un Centre Dramatique.

1981

L'idée d'un Centre Dramatique à la Réunion est ancienne, née dans l'euphorie des années 80 et de l'accession de la gauche au pouvoir, quand il s'agissait de combler le retard des infrastructures culturelles dans les DOM, et après que La Martinique eut obtenu le sien. A La Réunion le centre culturel officiel, le CRAC, ancêtre de l'actuel ODC, est dirigé par un militant d'Aspects de la France, Michel Letellier. Les envoyés du Ministère de la culture, Dominique Vallon et Marie Claude Poncet (2), après diverses tentatives pour réformer le centre, se retirent de son financement et s'apprentent à créer une structure indépendante. Les Centres Dramatiques ont cet avantage d'être cofinancés par les collectivités locales mais d'être pilotés par le ministère de la Culture.

Une compagnie attire leur attention, le théâtre Vollard, qui poursuit avec succès depuis 1979 une politique de création et d'animation culturelle et qui, grâce à son public populaire et ses succès sur les planches (Tempête, Marie Desseembre, Torouze) a le vent en poupe. Elle loge dans un théâtre provisoire au coeur du Grand Marché de Saint Denis et réclame un théâtre « en dur ». Depuis 1985 elle évoque l'éventualité d'un centre dramatique à la Réunion. A l'instigation de Marie Claude Poncet, la salle de 300 places initialement prévue dans le complexe de Champ Fleuri est détachée du projet pour être construite au Grand Marché.

LA BATAILLE DU GRAND MARCHÉ

En 1987 le Président du Conseil Général Auguste Legros attribue au Maire de Saint Denis Auguste Legros le bâtiment destiné au théâtre Vollard. C'est un coup de force, puisque la salle a été cofinancée par l'État et le Conseil général et que seul le terrain a été octroyé par la ville. Le théâtre est transformé en salle municipale polyvalente et s'appelle désormais le théâtre « Fourcade ». Le projet architectural a été dénaturé (3), des créneaux d'occupation sont proposés à la compagnie qui refuse. Le Ministère bloque le solde de sa participation financière, participation reprise à son compte par le Conseil général. Six mille signatures pour « sauver Vollard », l'appui des médias, un concert au Barachois n'y pourront rien, la troupe doit se replier au Cinéma de la Possession. Auparavant Robert Abirached, directeur des théâtres en visite à la Réunion a octroyé au théâtre Vollard la préfiguration du futur centre dramatique de La Réunion. Mais, chassée de Saint Denis, mal défendue par la DRAC qui lui a demandé d'accepter les conditions de la Mairie, la troupe ne bénéficiera entre 1987 et 1992 d'aucune mesure concrète, augmentation de budget ou plan de formation. Il est urgent d'attendre, d'autant que la concertation avec la Région, a tourné court.

LE THEATRE VOLLARD, CENTRE DRAMATIQUE EN PREFIGURATION

Le Conseil Général, dirigé par Éric Boyer successeur d'Auguste Legros est dynamique sur un plan culturel mais a hérité du conflit avec l'État. Pour réaliser le CDR, c'est donc vers la Région que se tourne la Direction des théâtres. Son président est un homme indépendant, Pierre Lagourgue, allié à la gauche pour servir d'interlocuteur au pouvoir central. Mais c'est un conservateur sur le plan des moeurs et de la culture, mal à l'aise face à l'émergence d'une culture des années 80, urbaine, joyeuse et métissée. Le musée de Stella Matutina, à la gloire de l'industrie sucrière engloutit la quasi totalité des investissements culturels de la Région. Le projet suivant, le conservatoire national de Région, après des débuts prometteurs s'installe dans

la routine. La gauche, qui participe à la majorité politique laisse faire. Le syndrome de la « formation tous azimuts » sera pendant toutes ces années le dénominateur commun des partis en matière d'action culturelle, permettant à des idéologies opposées de s'accorder, de dépenser des crédits venus de Paris et de remettre à plus tard les vrais choix.

PIERRE LAGOURGUE ENTERRE LE PROJET. GILBERT ANNETTE LE RESSUSCITE.

Las d'avoir à répondre aux courriers d'un théâtre Vollard réclamant la mise en place de sa préfiguration, le Président de la Région préconise dès 1990 son abandon. L'intéressé n'est pas averti (4). Pendant ce temps Étuves (15 000 spectateurs) et Lepervenche (25 000) consacrent un théâtre réunionnais populaire et de qualité. La presse métropolitaine à s'en fait l'écho et en 1991 la compagnie annonce son retour sur Saint Denis. La nouvelle équipe municipale autour de Gilbert Annette a inscrit ce retour dans son programme tandis que l'avenir du Cinéma de La Possession se trouvait compromis après le refus de la Région d'engager des travaux au Cinéma. Un intéressant projet d'installation à l'usine de St Thérèse, qui aurait implanté le Centre Dramatique dans le grand ouest est étudié puis abandonné. Après bien des retards et des difficultés, la troupe s'installe à Saint Denis pour une expérience culturelle pluridisciplinaire dans la friche industrielle de Jeumon. Le maire écrit au Ministre de la Culture pour réactiver la préfiguration du Centre Dramatique au profit du théâtre Vollard à Jeumon.

PARIS A D'AUTRES VUES

Pour la Direction des théâtres à l'aube des années 90 la préfiguration attribuée en 1987 au théâtre Vollard était prématurée. On reconnaît le parcours de la compagnie, son succès public, son rôle pionnier mais on la trouve indocile et en conflit avec les autorités locales. Robert Abirached n'est plus aux commandes et l'ambiance au ministère n'est plus à la prise de risque. A un Yves Deschamps, inspecteur bien disposé à l'égard de la compagnie et vacciné contre les manoeuvres locales - il a suivi l'affaire du Grand Marché et en 1992 son rapport sur le théâtre à La Réunion a été à son insu « corrigé » à la DRAC - (5), succède en 1994 Jean Pierre Würtz, esprit obtu et jacobin. Il place Pierre Luc Bonnin comme conseiller théâtre. Ce dernier va tourner la page, s'appuyer sur une municipalité de Saint Denis velléitaire en matière culturelle et reprendre le dossier du CDR là où on l'avait laissé, au Grand Marché. Les pérégrinations de la compagnie Vollard à Jeumon ne l'intéressent pas, pour lui la fête, la musique « ce n'est pas du théâtre », son jugement est cassant et définitif. Ses relations avec la troupe vont progressivement s'envenimer. Encouragé par Paris, il va s'employer à mettre en chantier un nouveau paysage théâtral réunionnais. On peut lire dans un journal local (6) :

- Il n'y a pas de théâtre digne de ce nom à La Réunion, pas de théâtre Réunionnais.
- Il n'y a pas de public en général et pas de public populaire.
- Il y a un milieu de compagnies à assainir et faire évoluer.

Pour le nouveau conseiller théâtre la Réunion est un département comme les autres où il faut faire « comme en métropole » et tout reconstruire « à zéro ». La création de niveau sera confiée à un centre dramatique dirigé par un métropolitain « puisqu'il n'y a personne sur place ». Il sera toujours temps (dans 3 ans ou 6 ans) de trouver un successeur local. Les acteurs seront fournis par une classe d'art dramatique au Conservatoire de Région. Quant aux compagnies, « favorisées par rapport à la métropole », elles vont souffrir (7). Sur 5 conventionnables, 2 doivent disparaître. Le théâtre à l'école est réorganisé, le théâtre à l'Université aussi, les tournées extérieures sont soumises à l'approbation de la DRAC, le comité d'expert purgé, etc ...

LA MAIRIE CÈDE A L'ÉTAT

A la suite des émeutes du Chaudron de 1991, la municipalité de Saint Denis s'est trouvée déstabilisée. Le Maire Gilbert Annette a démissionné et une nouvelle équipe s'est mise en place. Le PS a poursuivi son ascension, emporté le Conseil Général et son aile gauche, formée d'universitaires et de conseillers de St Denis alliés au PCR poursuit une politique culturelle « dure » : ethnicisme, glorification des origines « cafres » et « préférence régionale ». La DRAC déçue par les tergiversations de la Région devenue Freedomienne en 1993 et pour répondre aux sollicitations politiques de Paris est invitée à se rapprocher de la mairie de St

Denis. La Mairie se laisse séduire : elle veut se débarrasser d'un théâtre Fourcade qui périclité depuis 1987 et trouver une alternative à un projet Jeumon qu'elle ne contrôle plus.

QUELLE CULTURE ?

Un vaste public a investi Jeumon. Les fêtes et les prises de position se sont succédées. L'inauguration a été un succès retentissant. « Volland nana set po » a dénoncé les lenteurs de la mise en place du projet. Le mouvement « Quelle Culture ? » en 1991 a prôné la liberté d'expression face aux appareils municipaux, la grève de la faim de 1992 et le mouvement Mille Bougies en 1993 ont milité en faveur de conventions qui protègent des pressions politiques. Des accords triennaux sont mis en place dans diverses communes. Sur Saint Denis, le théâtre Volland a la sienne. Mais son budget a diminué et son cahier des charges s'est alourdi. Le piège se referme : sa convention triennale 94/96 est dénoncée dès la première année par la Région, la deuxième année par l'État. La mairie a déjà baissé ses budgets pour « raisons d'économie ». La pression monte, on reproche à la compagnie des travaux sur Jeumon, des tournées extérieures qui sont qualifiées d'absences, de confondre musique et théâtre, de négliger le quartier, de refuser de « se former », etc... Un vrai-faux rapport (8) circule dans les bureaux et les rédactions, mettant en cause le fonctionnement de la troupe et l'impossibilité de traiter avec elle. En 1996 une réunion à la Préfecture manque de « tuer » la troupe en lui retirant tous ses subventionnements. On lui laisse « une dernière chance » mais la DRAC a baissé unilatéralement son subventionnement. Sur scène le spectacle Ubu Colonial qui dénonce les dérives politico-judiciaires dans l'île a rendu l'establishment politique fébrile. Des descentes de nervis et des intimidations ont lieu à l'approche de la première. Le conseiller théâtre fait condamner la pièce par un comité d'experts (9) et le Drac déclare « Volland, c'est fini ». Le succès public à Jeumon, le triomphe à Paris Quartiers d'Été Place de Stalingrad, le soutien de Télérama, de Charlie Hebdo puis d'une presse nationale unanime donnent un répit à la compagnie.

LA DRAC A LES MAINS LIBRES

La troupe Volland est « assommée ». Elle est condamnée à un déficit chronique, à une mise en quarantaine par la DRAC, à des tournées toujours plus longues à l'extérieur pour survivre. Le projet interculturel de Jeumon est peu à peu neutralisé (10). Le Ministère pense avoir les mains libres pour créer son Centre Dramatique mais les collectivités locales continuent de balancer. La commission des affaires culturelles de St Denis émet un avis défavorable, le Conseil Général ne veut pas donner d'argent, Margie Sudre devenue présidente de Région puis Secrétaire d'État à la Francophonie hésite, etc... A Paris la troupe multiplie les mises en garde. La déconvenue électorale de l'Alliance de Paul Verges aux Régionales de 98, le changement de majorité au Conseil Général et la déroute des candidats de la Mairie sur St Denis précipitent les choses. L'inspecteur Würz multiplie les voyages et enclenche le processus. Vincent Colin, le directeur en difficulté d'une Maison des Arts à Cergy Pontoise et pressenti depuis de longs mois accepte le poste. L'appel « bidon » à candidatures, les irrégularités de la procédure font partie du folklore local. En représentation à Paris le théâtre Volland rassemble 300 signatures lors d'une soirée de protestation au Divan du monde. Le journal Le Monde publie un article critique. Catherine Trautmann annule son voyage inaugural. Le centre est ouvert le 8 décembre 1998.

UN CENTRE DRAMATIQUE DE L'OCÉAN INDIEN

Quel est le projet réalisé, qu'est-il devenu depuis qu'on en a dessaisi le théâtre Volland ? D'abord, « de La Réunion », le centre est devenu « de l'Océan Indien ». L'appellation n'est pas innocente. A la Martinique, le centre s'appelle « de la Martinique », pas « des Caraïbes ». Pour les uns elle prouve le désir de s'intégrer dans un environnement géopolitique - cheval de bataille des intellectuels-pays et de Paul Verges -. Pour les autres c'est une façon de renforcer l'influence de la France dans la région (11) et de mettre à distance une culture créole « politiquement dangereuse » (12) pour s'en remettre à un modèle métropolitain, sinon à une culture universelle, tarte à la crème des discours et des appréciations officielles. L'appellation, confirmée par les objectifs affichés du centre cache un autre concept : le recours aux ethnies et aux cultures d'origine. L'île serait mal dans sa peau par refus de ses racines et de son identité.

Aux yeux de métropolitains de passage, encouragés par les communalistes locaux, il y a des cultures indiennes, chinoises, africaines qui, séparément, valent mieux qu'une culture créole. Une idée qui parle métissage mais qui pense coexistence entre « peuples qui forment La Réunion », « s'enrichissent mutuellement de leurs différences », etc... Lot de consolation, le théâtre Fourcade a repris son nom de « Grand Marché » qui était celui du temps de Vollard et réhabilite le combat des comédiens lors des événements de 1987. En ce qui concerne la création, les véritables objectifs du centre sont cachés. Pour éviter les remous une première programmation annonce des co-productions avec l'essentiel des compagnies réunionnaises - sauf la troupe Vollard- En réalité Vincent Colin a bel et bien été engagé comme « créateur » (13). Il a les moyens du centre et quelques années devant lui pour s'imposer et orienter les goûts du public dans le sens du Ministère. D'autant que la concurrence relève la tête. Le théâtre de Champ Fleuri annonce une programmation de spectacles métropolitains. Déstabilisée, désarmée, la création locale doit faire face à la surenchère des importations.

UN PROJET MORT-NÉ

Résumons :

- Le théâtre Vollard est un symbole de la nouvelle culture réunionnaise, une figure de, pionnière de l'activité théâtrale professionnelle dans l'île. Les promoteurs du Centre l'ignorent. Il y a 12 ans déjà, au même endroit le même déni avait privé le théâtre Fourcade d'avenir et de légitimité.
- Le CDR est le résultat de marchandages entre l'État et les politiciens locaux. Le public, les artistes, n'ont pas eu droit à la parole. La réalité de l'île est ignorée. La culture réunionnaise est considérée comme une culture parmi d'autres, pratiquement étrangère, et « politiquement dangereuse ».
- Le projet est atteint de bureaucratisme aigu. Contrôlé de bout en bout par les fonctionnaires (14) il est une caricature d'institution, un modèle de « culture officielle » et l'exemple d'un fonctionnement administratif dépassé. Ses finances sont plombées par les sursalaires et la pléthore de personnels. le budget artistique en est réduit d'autant, au sein d'un budget général notoirement insuffisant (15). A l'heure où la réforme de la fonction publique paraît inévitable (16) le Centre Dramatique ajoute une structure ingérable de plus, mal soutenue par les collectivités locales.
- Lors de son lancement le CDR affiche « théâtre cherche public ». En niant qu'un public soit constitué depuis dix ans et en ignorant le bon niveau de la production locale on renvoie la Réunion à la case départ. La Réunion est victime d'un processus d'infantilisation et de négation d'elle-même. Comment ne pas parler de colonialisme et de retour en arrière ?

UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Le CDR aurait dû permettre à une génération de comédiens et de créateurs émergents des années 80 d'assumer leurs responsabilités et de prendre en main, par eux-mêmes l'avenir culturel de leur île. Ils y étaient prêts, reconnus chez eux et en métropole, ayant établi des relations de respect et de reconnaissance avec le milieu professionnel, ayant créé au long de leur itinéraire des relations stables et authentiques avec leur public. Aujourd'hui ils font face à un avenir professionnel incertain, à des destins personnels marqués par le doute, le chômage et l'émigration. C'est un gâchis. Élite de leur île, vrais artistes, ils peuvent se sentir amers et floués. Le Ministère de la Culture et le Secrétariat d'État à L'Outremer ont manqué gravement à leur devoir. La personnalité de Pierre-Luc Bonnin, ses positions rigides ont certes pesé dans la balance mais c'est bel et bien Paris qui a décidé : Jean-Pierre Würtz, inspecteur des théâtres, Solange Barbizier responsable des compagnies, Jacques Baillon Directeur des théâtres, Lauret conseiller aux DOMTOM.

La responsabilité des élus et des administratifs réunionnais n'en est pas moins accablante. En dépit des discours ils n'ont pas défendu le public ni les artistes réunionnais. Alertés à temps, prisonniers ou complices du système, absents ou impuissants ils n'ont pas pesé sur une décision qui met en danger la culture réunionnaise et annonce que désormais « plus rien ne sera comme avant ».

Emmanuel GENVRIN

1. En 1999 le théâtre Vollard est placé en redressement judiciaire et poursuivi en correctionnelle pour « injure et intimidation dans le but d'obtenir des subventions. »
2. En 1981 Dominique Wallon est directeur du développement culturel, Marie Claude Poncet est son adjointe chargée des institutions. En 1997, Dominique Wallon est directeur du théâtre et des spectacles.
3. A l'origine espace théâtral modulable il est devenu une salle de conférence avec ses murs roses, ses fauteuils de velours rouge munis de tablettes et un équipement de traduction simultanée qui restera dans les cartons.
4. L'histoire du document vaut d'être racontée : il est montré « à vue » dans le bureau du directeur de cabinet avec interdiction d'en faire une photocopie. Le responsable du théâtre note le numéro pour le réclamer à la DRAC. Nouveau refus, protestation « déposez plainte contre le préfet ! », le théâtre préfère s'en remettre au médiateur, chargé des litiges entre le citoyen et l'administration. Stupeur ! Le médiateur de La Réunion est le propre directeur de cabinet du préfet. Le document est finalement livré par un planton de la préfecture la veille d'une rencontre décisive du théâtre avec le Ministère de la culture.
5. Les propositions financières concernant la compagnie ont disparu du document. Les responsables n'ont jamais été inquiétés.
6. Interview de Pierre-Luc Bonnin dans le Réunionnais du 10/0295
7. Le théâtre d'Azures est expulsé de St Pierre par les nervis de la municipalité. Les comédiens sont agressés, le théâtre est détruit. Le lendemain le Préfet en visite dans la ville n'a pas un mot pour eux et la DRAC met un an à condamner les événements. La compagnie Koméla de St Leu est victime de restrictions budgétaires tandis que la salle de spectacle construite dans la commune « le Séchoir » lui échappe. En protestation, la compagnie refuse ses subventionnements... qu'elle reprend l'année suivante.
8. Probablement d'origine municipale. Les meilleurs extraits sont publiés dans le Réunionnais du 8/01/96. Mais le rédacteur en chef refuse de livrer le document original - au nom de la protection de ses informateurs - il le présente « à vue », etc...
9. ... « les experts se demandent pour qui la pièce est jouée, comment elle sera diffusée dans l'île et quelle image de la Réunion sera ainsi véhiculée »...
10. On mène la vie dure aux associations de Jeumon. Live qui s'occupe de musique est au bord du dépôt de bilan et fonctionne au ralenti, les arts plastiques de JAP sont ruinés et rendus à la pratique bénévole, le Cri du Margouillat, association de bande dessinée n'est pas mieux lotie. Les locaux sont livrés à la dégradation et à l'insécurité. Ceux du théâtre Vollard ont été « visités » 9 fois en 1998.
11. Sans vraiment l'accord de ses voisins la France considère qu'elle a une mission et des intérêts dans la région Océan Indien. Aujourd'hui au nom de l'Europe et de la Francophonie, la Réunion, « porte avion de la France » est une base de reconquête d'influence à Madagascar. A Maurice elle défend la « population générale », ayant conservé Mayotte elle intervient aux Comores, elle a des vues sur L'Afrique du sud, etc. Un réseau de centres culturels et d'Alliances françaises quadrille l'Océan Indien où les groupes réunionnais ont l'habitude de se produire.
12. Pierre-Luc Bonnin in Action théâtre n°10 Automne 98.
13. id.
14. Il est curieux de faire le parallèle entre l'arrivée de fonds d'État au CDR et l'amputation simultanée des subventions du Conseil Général à l'ODC. On se souvient que ce dernier en 1988 avait dû payer pour le désengagement de l'État du financement du CRAC suite à l'affaire du Grand Marché. En revenant à Fourcade douze ans plus tard, le Ministère a lavé l'affront mais le Conseil Général a repris ses billes et l'ODC cessé toute coproduction avec les troupes locales.
15. Marie Angèle Rabaneda, sous directrice de la DRAC est nommée à la gestion du Centre. A la Réunion, les fonctionnaires et assimilés, perçoivent des revenus sous forme de salaires et de primes supérieurs de 50% à ceux de métropole. Ces mesures concernent le personnel des DRAC et des collectivités locales ainsi que le personnel des établissements culturels institutionnels. Le personnel et les comédiens de structures indépendantes qui n'ont pas ces privilèges ou les refusent, militent pour l'égalité. Il est difficile de faire cohabiter ou travailler ensemble deux régisseurs ou deux administratifs dont les salaires varient du simple au double. Par ailleurs un lobby des fonctionnaires s'occupe de pérenniser le système et d'en contrôler l'accès. Confier le CDR à la troupe Vollard revenait à faire entrer le loup dans la bergerie, les positions de la compagnie étant claires à ce sujet.
16. Les émeutes de 1997, dites de la révolte des fonctionnaires ont renvoyé aux calendes grecques la réforme indispensable de la fonction publique dans les DOM TOM. Les sursalaires ont un effet inflationniste sur les prix et pervertissent le coût et la valeur du travail indépendant, secteur d'avenir pour l'emploi des jeunes. La soumission à l'autorité et à la hiérarchie, la toute puissance de l'administration imprègnent le vécu réunionnais. Les relations sont maintenant tendues entre un premier monde vivant à la californienne, un deuxième productif et mal rétribué, un troisième assisté et en révolte sporadique.